

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

Nombre de membres

En exercice : 38
Présents : 14
Absents ayant donné pouvoir ou
procuration : 1
Absents : 23
Votants : 15
Pour 15
Contre 0
Abstention 0

Date de la convocation
24/06/2025

Date d'affichage
02/07/2025

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SEANCE DU 30 JUIN 2025
RECONVOCAION SUITE A ABSENCE DE QUORUM

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à dix-sept heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis GIUDICI.

Présents : Michel GALINIER, Francis GIUDICI, Angèle MANFREDI, Marie-Toussainte SISTI-BALARD, Don Marc ALBERTINI, François MARTINETTI, Jean Jacques FRATICELLI, Agnulina ANDREANI, Philippe VITTORI, Guy MOULIN PAOLI, François TIBERI, Marlène GIUDICELLI, Jean Marc PINELLI, Josette FERRARI.

Suppléés : /

Absents ayants donné pouvoir : Marion PAOLINI à Francis GIUDICI.

Absents : Antoine OTTAVI, Marie MONTI FOUILLERON, Ange PIERI, Marie Félicia CRISTOFARI, Dominique FRATICELLI, Xavier LUCIANI, Ghjuvan-Santu LE MAO, Jacques BARTOLI, François BENEDETTI, Jean Noël GIUDICI, André ROCCHI, Anne Marie CHIODI, Christian PAOLI, Muriele ELEGANTINI, Sébastien, GUIDICELLI, Esteban SALDANA, Dominique VILLARD-ANGELI, Lisa PAOLI-FRANCISCI, Jean Noël PROFIZI, Stella MORACCHINI, Georges MORACCHINI, Philippe GIOVANNI, Philippe SUSINI.

Secrétaire de séance : Marlene GIUDICELLI.

Délibération n°3525 : Adoption du règlement intérieur de la Médiathèque intercommunale.

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil Communautaire :
Dans le cadre de la mise en service prochaine de la Médiathèque intercommunale, prévue en janvier 2026, il convient d'adopter son règlement intérieur.

La Médiathèque, aura vocation à accueillir tout type de public et le présent règlement a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles doivent être utilisés les locaux dans le respect du caractère partagé et de la neutralité des lieux, ainsi que dans leur bon entretien. Il s'appliquera dans les espaces intérieurs et extérieurs de la structure.

Il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir adopter le règlement intérieur de la Médiathèque ci-annexé ainsi que le modèle de convention d'utilisation en découlant. Oui cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Communautaire :

VU le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L.1421-4

VU le Code du patrimoine notamment les articles L.310-1 à L.310-6,

Vu l'avis de la Commission Culture en date du 13 novembre 2024,
Considérant l'obligation pour la Collectivité d'adopter un règlement intérieur dans le cadre de la mise en service prochaine de la Médiathèque intercommunale,

- **ADOPTÉ** le règlement intérieur de la Médiathèque intercommunale ainsi que le modèle de convention d'utilisation afférent ci-annexés.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions d'utilisation avec les usagers, tout acte relatif à cette affaire et à assurer le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

**Extrait conforme au registre des délibérations
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu
Le Président, Francis GIUDICI**

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous
Préfecture le

Le Président Francis GIUDICI

Signé numériquement par: Francis GIUDICI
Organisme: COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FIUMORBU CASTELLU
Unité organisationnelle: 0002 20003827
Limites d'utilisation: Exploit Text: ETSI EN 319 411-2 compliant certificates for natural persons (QCP-N-QSCD) : Signature and Authentication33 Exploit Text: ETSI EN 319 411-2 compliant certificates for natural persons (QCP-N-QSCD) : Authentication and Signature
Date: 02/07/2025 15:10:59

REÇU EN PREFECTURE
le 02/07/2025

Appréciation:Se Uligato.com

09_DE-028-20003827-20250639-0525-DE